



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



UN DOCUMENT

Distr.
GENERALE

S/12952
4 décembre 1978
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 4 DECEMBRE 1978, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LES REPRESENTANTS DU GABON, DE MAURICE ET DU NIGERIA

Les soussignés, représentants d'Etats membres du Conseil de sécurité, ont l'honneur de demander que le Conseil de sécurité, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, invite M. Theo-Ben Gurirab, observateur permanent de la South West Africa People's Organization auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à ses débats lorsqu'il examinera la question de la situation en Namibie.

Signé par les représentants des
Etats suivants :

Gabon
Maurice
Nigeria